

de cet homme de bien, qui n'a quitté Nicolet, que pour élargir le champ de ses opérations, et travailler sur une plus vaste échelle à la prospérité du pays ! Comme il doit vous être agréable de le suivre à Trois-Rivières, donnant, dans la personne de sa fille aînée, une sainte à l'institut des Ursulines, et à cette ville naissante l'exemple des vertus chrétiennes et sociales, puis à Maskinongé, favorisant la colonisation de sa seigneurie, et offrant au pays, dans ses autres enfants, des chrétiens fervents et des citoyens modèles ! (1)

Remercions, m. f., l'auteur de la nature, qui a été prodigue de ses bienfaits envers Nicolet, et l'a doté dans le cours de ses deux siècles et demi d'existence d'institutions florissantes, qui en font l'honneur et la gloire. Puisse la divine Providence continuer à veiller sur le peuple de cette paroisse, à la faire prospérer sous le rapport matériel comme sous le rapport spirituel, et nous prions Monseigneur de bénir les vœux que nous formons à cette intention.

---

(1) On peut considérer le seigneur Joseph Petit-Bruneau comme le fondateur de la paroisse de Maskinongé, et ce doit être en son honneur que l'autorité ecclésiastique a mis cette paroisse sous le patronage de Saint-Joseph.

On constate en effet, par les rapports annuels et de visite épiscopale, que la seule fondation de messes existant à Maskinongé consiste en "trois messes basses annuelles à dire dans l'octave de la Toussaint pour les membres décédés de la famille Bruneau, qui a doné le terrain de la fabrique."

(Rapports de 1874 et 1878.)